

# L'ECHO DES BADINS

JUIN 2018

## MAIRIE

Tel : 03.27.61.60.43

Fax : 03.27.61.75.75

Mail : [mairielezfontaine@wanadoo.fr](mailto:mairielezfontaine@wanadoo.fr)

Tel portable en cas d'urgence :  
06.32.05.35.86

**Nouveaux horaires  
d'ouverture :**  
**lundi et jeudi**  
**10 h à 12 h**

ou sur rendez-vous

## AGENDA

### Juin

Samedi 16 :

Lez-Fontaine du Rock  
16 h – entrée gratuite

Samedi 23 :

Fête des écoles du RPI  
à Wattignies-la-Victoire

### Juillet

WE du 14 – 15 :

Ducasse – Joly Jazz

### Octobre

Dimanche 14 :

Repas CCAS



Notre site internet  
[www.lez-fontaine.fr](http://www.lez-fontaine.fr)

LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI, PLACÉE SOUS LE SIGNE DU  
SOUVENIR ET DE L'ÉMOTION.



La traditionnelle cérémonie commémorative du 8 mai 1945, fût pour nous l'occasion de reconnaître et de remercier Michel HANNECART pour son

implication et le travail effectué pour notre commune. Une plaque a été déposée sur sa sépulture, vous pourrez y lire : « A son Maire honoraire, la commune reconnaissante ».

Notre Monument aux Morts pour la France a bénéficié des bons soins d'un tailleur sur pierre. Les inscriptions ont été creusées afin de gagner en lisibilité. Ses fondations ont été également consolidées.



Vous pouvez dès à présent, venir dans le cimetière et dans l'église sans monter une seule marche. Un passage a été aménagé pour le confort de tous sur le côté de la mairie.

## DES NOUVELLES DE NOTRE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal mis en place par les maires des communes de Dimechaux, Dimont, Lez-Fontaine et Wattignies-la Victoire pour préserver les écoles de nos villages est menacé.

En date du 16 janvier 2018, Monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale informe le maire de Lez-Fontaine de son intention de retirer un emploi sur les quatre écoles du R.P.I. En clair cela signifie fermer une école à la rentrée 2018.

Immédiatement, les enseignants, les parents d'élèves et leurs représentants, les maires et leurs collaborateurs se sont mobilisés.

Lors de la cérémonie de vœux organisée le dimanche 21 janvier 2018 à Lez-Fontaine, j'ai informé la population présente et j'ai profité de la présence de M. Christophe DI POMPEO pour lui demander d'intervenir auprès des instances académiques.

Mardi 23 janvier 2018 à 17 h, s'est tenue une réunion en mairie de Wattignies-la-Victoire. Etaient présents outre les maires et leurs collaborateurs, les enseignants et de nombreux parents d'élèves ainsi que les délégués des Associations de Parents d'élèves.

Les maires ont obtenu une rencontre avec l'Inspecteur de l'Education Nationale. Le 31 janvier, ils ont été reçus à Jeumont et se sont efforcés de le convaincre de renoncer à son projet.

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale se sont réunis. Ils ont adressé un courrier particulièrement argumenté au responsable académique et aux syndicats des enseignants chargés d'étudier les dossiers de suppression en commission.

Le Sous-préfet a été interpellé par les maires présents à la cérémonie des vœux de Beaurieux (31 janvier 2018). Il nous a prêté une oreille attentive et nous a demandé de lui adresser un dossier complet, ce que j'ai fait dès le mardi suivant. Le même dossier a été transmis aux services académiques, à la Présidente des D.D.E.N et au député. La presse a bien sûr été alertée.

Au nom des quatre maires, j'ai sollicité un rendez-vous du Sous-préfet. Dans le même temps, une nouvelle réunion a été organisée en mairie de Wattignies-La-Victoire le 2 février. Les présents ont décidé d'organiser une manifestation de masse devant l'école de Dimont, le samedi 10 février. Et plus de deux cents personnes se sont mobilisées et ont défilé dans les rues du village. Une opération école morte a été décrétée par les parents d'élèves et les enseignants ont été empêchés de recevoir les enfants le mardi 13 février. Une pétition a recueilli plus de huit cent signatures.

Le 17 février, le Directeur Académique informe les maires du R.P.I de son intention de surseoir pour une année - *susceptible d'être portée à deux ans en cas d'accroissement significatif des effectifs* - à la fermeture envisagée.

Petite victoire. La mobilisation doit être poursuivie.

Mercredi 28 février 2018, Monsieur Alexander GRIMAUD, Sous-préfet d'Avesnes-sur-Helpe, a rendu visite aux élus de la commune.

La séance a débuté par la présentation de chacun des conseillers présents lors d'un tour de table. Ensuite le Sous-préfet a évoqué les dotations accordées à la commune depuis 1984.

On a parlé de l'école et il a indiqué qu'il n'est pas décisionnaire dans ce domaine. Toutefois, le fait d'être en Regroupement Pédagogique Intercommunal constitue un point fort qui nous protège un peu. Il appartient aux élus de tout mettre en œuvre pour renforcer les effectifs et mettre les écoles à l'abri d'une suppression de poste.

Le maire a fait connaître que des dispositions ont déjà été prises (mise en place d'une extension des horaires de garderie si besoin manifesté par les parents).

Christophe DECHERF, Maire



MERCI

Merci aux parents d'élèves, aux membres des associations de parents d'élèves et à leurs délégués, merci aux Délégués Départementaux de l'Education Nationale, merci aux maires, aux conseillers municipaux des quatre communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Chacun dans son domaine a œuvré pour faire reculer l'Académie, pour bloquer les effets désastreux de la nouvelle carte scolaire mise en place par le gouvernement.

La victoire est fragile, puisque nous n'avons obtenu à ce jour qu'un sursis d'une année, susceptible d'être porté à deux ans, si un accroissement du nombre d'élèves est constaté.

A terme, je le crains, la pérennité du R.P.I est menacée.

Christophe DECHERF, Maire

**Chers Villageois,**

**Nous tenions à vous remercier de votre investissement et de votre mobilisation lors de la manifestation du 10 février et du blocage des école du 13 février.**

**Nous avons obtenu un an de sursis pour la fermeture de l'école de Dimont.**

**Les quatre maires œuvrent avec le député et le sous-préfet pour l'avenir de notre RPI.**

**Cordialement,**

**Les parents d'élèves du RPI**

## Etat civil 2017 ~2018

### Naissances :

Maëva JOURDAIN, 14 février 2017

Raphaël SCHWEITZER, 4 avril 2017

Maëlya DEMANEZ, 16 mai 2017

Lissandro LUGRIN, 13 décembre 2017

### Décès :

Marie-Thérèse HANNECART, 4 mai 2017

Bernard PRISSETTE, 19 août 2017

Michel HANNECART, 14 septembre 2017

Hector HONORE, 16 avril 2018

### Mariages :

Nicolas TRELCAT & Aline MORETTI

29 juillet 2017

Thibault DOMPIERRE & Anelyse CARETTE

30 décembre 2017

## ECOLE

"Quelques nouvelles de notre école...Les 23 élèves de la classe ont pu profiter de moments festifs au cours de ce premier trimestre 2018:

### En janvier:

-Préparation, puis partage de la traditionnelle galette des rois.

### En février:

-Présentation d'un spectacle de marionnettes à fils intitulé « Carnavals d'ici et d'ailleurs » à la salle des fêtes du village avec la participation également des écoles de Dimont et Dimechaux, l'occasion pour les enfants de tous se retrouver.

-Un carnaval dans une salle des fêtes toute décorée : l'occasion de déguster de bonnes crêpes préparées par les élèves, de se déguiser, de danser et de s'amuser !

### En avril :

Le 17 avril, les élèves se sont rendus en bus à Valenciennes pour découvrir le Cirque « Arlette Gruss », finalité d'un projet mené dans la classe.

La fête du RPI se déroulera le samedi 23 juin à Wattignies-La-Victoire.

### Les inscriptions pour la rentrée 2018/2019:

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école de Lez-Fontaine pour la rentrée prochaine, renseignez-vous rapidement à l'école.



**Voyage au ski aux  
MOUSSIERES  
Elèves de l'école de  
Wattignies-la-  
Victoire  
2018**



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE LEZ-FONTAINE

Ce 24 février, l'APE organisait son **repas d'hiver**. Cette année, ce fut couscous !! Comme le nombre de réservation était moins important que d'habitude, nous avons choisi de faire en plus le couscous sur place ou à emporter. Nous avons pu compter sur la générosité des villageois et nous avons fait 80 plats sur place et 40 à emporter. Et tout cela dans la bonne humeur.

Du 4 au 10 février 2018 Clément, Perrine, Céleste, Jeannelle, Clara, Louis et Jean sont tous les 7 accompagnés de Sandrine VINCENT, partis à **la neige**. Randonnée, ski, construction d'igloo étaient au rendez-vous. Merci

### Lef-toi et marche !

Ce 13 mai, une centaine de marcheurs sont venus se promener sur les sentiers de notre beau village. Malgré la grisaille, convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous.



### Center Parcs, Lac d'ailette

le samedi 7 juillet 2018 :

Envie de se reposer ou passer un bon moment en famille ou entre amis, l'APE organise une journée à Center Parcs le samedi 7 juillet 2018.

Départ de Lez-Fontaine à 8 heures et retour vers 20 heures.

23 € pour les enfants de + de 13 ans

17 € pour les moins de 13 ans

**Renseignements et réservation**

**au 06 75 79 91 27**

**Date limite le 15 juin !**



# QUELQUES PRÉCAUTIONS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

- 1 Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison
- 2 Fermez vos volets (ou clayettes) Remplacez ceux qui sont cassés
- 3 Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle. Compactez-les ou recyclez-les.
- 4 Rangez vos armes, si vous en possédez, dans un coffret verrouillé et sécurisé
- 5 Verrouillez votre porte même en cas de courte absence
- 6 En cas d'absence, faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de votre entourage



- 7 Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur
- 8 N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue
- 9 Ne laissez pas vos clés dissimulées à proximité de votre domicile
- 10 Installez des dispositifs de sécurité passive
- 11 Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur
- 12 Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèce

Un graphique musical sur un fond jaune ovale. On y voit un piano, une clef de sol, des notes de musique et des papillons bleus. Le titre principal est écrit en lettres bleues stylisées.

## LEZ-FONTAINE DUCASSE

### 14 et 15 juillet 2018

Pendant les 2 jours  
animations musicales, manèges, tir, pêche aux canards  
Buvette - Friterie le soir  
et dimanche : repas champêtre



*Dimanche 15 juillet  
21 h 00*

*« SAULE » au Théâtre de  
verdure  
Entrée gratuite*